Mairie de
CETON
COMMUNE DU PERCHE

ARRÊTÉ n° 2026-10-23/090
Portant règlementation de l'utilisation de l'Etang Communal du jeudi 29 octobre 2026 au samedi 31 octobre 2026

Le Maire de la **Commune de CETON** (Orne),

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la demande de l'Amicale des Pêcheurs de l'Etang de Ceton en date du 16/10/2026,

CONSIDÉRANT qu'il convient de règlementer l'utilisation de l'Etang Communal du jeudi 29 octobre 2026 8h00 au samedi 31 octobre 20h00 en vue du lâcher de truites du 31 octobre 2026.

ARRÊTE

Article 1er - **L'Etang Communal sera fermé du jeudi 29 octobre 2026 08h00 au samedi 31 octobre 2026 20h00.**
La Pêche sera exclusivement autorisée aux personnes pêchant la truite le samedi 31 octobre 2026.

Article 2 - Monsieur le Maire ainsi que tout agent de la force publique sont chargés en ce qui les-concerne de l'exécution du présent arrêté, dont une ampliation sera publiée au lieu d'affichage habituel.

Fait à CETON, le 23 octobre 2026

Le Maire

MAIRIE DE CETON (Orne)

Vincent LEROY

Affiché le 26/10/2026

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de M. le Maire Ceton et/ou d'un recours contentieux devant le **Tribunal Administratif de Caen**, dans le délai de **deux mois** à compter de sa publication.